

# **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

## **Profils socio-économique et démographique et résultats des enquêtes des besoins en main-d'œuvre et en logements**



**Présenté à :**

**La Communauté rurale de Beaubassin-est**

**Septembre 2022**



**Ben Champoux, Président**  
74, rue des Peupliers  
Dieppe, NB E1A 9E1

[ben@champouxinc.ca](mailto:ben@champouxinc.ca)  
[www.champouxinc.ca](http://www.champouxinc.ca)

## Sommaire exécutif des faits saillants des profils socio-économique et démographique ainsi que des résultats des enquêtes sur les besoins en main-d'œuvre et en logements

- √ Le Nouveau-Brunswick (N.-B.) a vu sa population augmenter significativement au cours de la période de 2015 à 2020 (3 %) comparativement aux périodes précédentes.
- √ Malgré une augmentation de sa population totale, le N.-B. n'échappe pas au phénomène du vieillissement de la population (à un rythme plus rapide que la moyenne nationale). Les groupes d'âges au-delà de 50 ans sont les seuls à avoir démontré un gain net au cours de la période de 2015 à 2020, les 65 ans et plus en particulier (tous les groupes d'âges sous 50 ans ont démontré une décroissance au cours de cette période en raison de nombreuses années de migration interprovinciale 'nette négative' de la population en âge de travailler).
- √ D'un point de vue géographique, la croissance populationnelle du N.-B. au cours de la période de 2015 à 2020 est entièrement attribuée à une augmentation significative de la population dans les grands centres urbains de la province, dont le Grand Moncton en particulier avec une croissance populationnelle de 8,5 % au cours de cette période (soit la plus forte croissance de toutes les régions du N.-B.).
- √ L'accroissement populationnelle de 8,5 % de la région du Grand Moncton est entièrement dû à un flux migration net positif puisque même dans la région du Grand Moncton, le nombre annuel de décès est maintenant plus élevé que le nombre de naissances.
- √ Au cours de la période de 12 mois allant de l'été 2019 à l'été 2020, le Grand Moncton a bénéficié d'un flux migratoire record net de 2 826 personnes, dont 2 138 d'entre eux (75,7 %) étaient des arrivants internationaux (un record également). Seulement 10,6 % de ce gain net de 2 826 personnes provenait d'un flux migration intraprovincial. Cette tendance représente un important changement comparativement à la période de 1996 à 2016 où la forte croissance populationnelle du Grand Moncton était principalement stimulée par un flux migratoire intraprovincial positif (de gens qui quittaient les régions francophones du nord de la province pour s'installer dans le Grand Moncton).
- √ Malgré l'arrivée d'un gain net record de 2 826 nouveaux arrivants (intraprovinciaux, interprovinciaux et internationaux combinés) au cours de la période de douze entre l'été 2019 et l'été 2020, il avait toujours plus de 8 000 postes vacants à combler dans le Grand Moncton en juin 2022.

- √ Selon le recensement de 2021 dans ce cas-ci, la population de la CRBE a augmenté de 5,4 % de 2016 à 2021 (soit un gain de 342 personnes), ce qui représente exactement le double du gain de 176 personnes entre 2011 et 2016 (soit une augmentation de 2,8 %).
- √ Ces 342 personnes proviennent entièrement d'un flux migratoire net positif (et non d'un accroissement naturel puisque les décès excèdent maintenant les naissances dans la région du Sud-est du N.-B.).
- √ La croissance populationnelle de la CRBE provient principale d'une augmentation importante des 65 à 84 ans avec un gain net de 280 personnes entre 2016 et 2021, soit 82% de la croissance populationnelle totale de la CRBE. Les 85 ans et plus représentent le groupe d'âge avec la deuxième plus forte croissance populationnelle dans la CRBE au cours de la même période.
- √ Le déclin des 15 à 39 ans de la population de la CRBE est un fait alarmant, car ce groupe d'âge représente les jeunes couples et les jeunes familles, soit le futur de la CRBE.
- √ Considérant la taille moyenne des ménages, l'augmentation de la population de la CRBE entre 2016 et 2021 représente un gain net de 175 nouveaux ménages (nouvelles familles) sur le territoire, soit l'attrait d'environ 35 nouveaux ménages en moyenne par année (donc l'équivalent d'une demande directe de 35 nouvelles unités de logement en moyenne par année sur le territoire de la CRBE, soit des maisons individuelles ou des unités locatives).
- √ Plus de la moitié (54 %, ou 95 des 175 nouveaux ménages) sont des couples sans enfants (ménages de 2 personnes). Les ménages d'une seule personne sont aussi en hausse importante (gain de 65 ménages), tandis que le nombre de ménages de plus de 2 personnes a demeuré stable (indiquant une faible croissance des familles avec enfants).
- √ Le revenu total des ménages s'est accru significativement entre 2016 et 2021 (hausse moyenne de plus de 13 000 \$), avec une diminution du nombre de ménages dans chacune des tranches sous 80 000 \$ et une augmentation du nombre de ménages dans toutes les tranches au-delà de 80 000 \$. Il est à noter que le nombre de ménages dont le revenu total était plus de 150 000 \$ a augmenté de 155 ménages (220 en 2016 vs 375 en 2021).
- √ Les résultats de l'enquête des besoins en main-d'œuvre confirment qu'environ 235 postes devront être comblés d'ici l'été 2023, et ce, uniquement pour les entreprises situées sur le territoire actuel de la CRBE (combinaison des 80 postes vacants au moment de l'enquête, des 140 nouveaux postes que les entreprises veulent créés

Sources : Division de la démographie, Statistique Canada. Recensements 2021, 2016, 2011, Statistiques Canada.

au cours des 12 prochains mois ainsi que les 15 postes vacants dû aux retraites prévues au cours de la même période).

- √ Considérant les tendances socio-économiques et démographiques dans la région du Sud-est du N.-B., il est justifié d'estimer qu'environ 2 000 à 2 500 postes (nouveaux postes créés combinés à ceux qui deviendront vacants dû aux départs à la retraite) devront être comblés sur le territoire actuel de la CRBE au cours des 10 prochaines années. La majorité de ces postes seront comblés par des gens provenant de l'extérieure de la communauté, ce qui aura un impact direct sur la demande d'unités de logements (propriétés et unités locatives).
- √ L'enquête nous confirme également que peu d'entreprises se tournent présentement vers l'immigration pour combler leurs nouveaux postes et leurs postes vacants, même si le manque de main-d'œuvre qualifiée dans la région est déjà le plus grand défi des entreprises qui ont participé au sondage. De plus, la majorité d'entre elles utilisent encore et seulement les médias sociaux et le bouche à oreille comme méthodes de promotion et de recrutement pour combler leurs postes (nouveaux postes ou postes vacants).
- √ Au moment de l'enquête du marché locatif, aucune unité de logement était vacante sur un total de 95 unités, ce qui représente un taux d'inoccupation de 0 %. De plus, la plupart des propriétés affichaient une longue liste d'attente (de plus de quarante noms dans certains cas, et ce, tant pour les unités de bas de gamme à 600 – 700 \$ par mois que des unités luxueuses à plus de 1 500 \$ par mois).
- √ Les loyers moyens se chiffraient à \$ 982 pour les deux chambres et \$ 1 138 pour les unités de trois chambres. Il n'y avait aucun studio ni d'unités d'une chambre dans les 95 unités répertoriées. Bref, une offre d'unités locatives limitée et relativement dispendieuse.
- √ Les résultats de l'enquête du marché locatif démontrent clairement un manque d'unités disponibles sur le marché de l'habitation de la CRBE pour combler non seulement les besoins de la population actuelle mais aussi ceux des futurs citoyens et citoyennes qui se relocaliseront dans la région pour combler entre autres les besoins (actuels et futurs) en main-d'œuvre, et ce, pour tous types de logements locatifs (de bas de gamme à 600-700 \$ par mois jusqu'aux unités luxueuses à plus de 1 500 \$ par mois).